

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE CANICULE

Le département du Gers est placé en **vigilance orange canicule** (alerte canicule) à compter de 16h00 aujourd'hui, jeudi 2 août 2018. Madame la préfète a décidé l'activation du niveau 3 du plan canicule.

Localisation et période de l'événement :

Un épisode caniculaire durable, s'apparentant à celui de 2006 est en cours et devrait se poursuivre plusieurs jours. Demain vendredi, la chaleur s'accroît sensiblement par rapport à aujourd'hui, les maximales atteignant souvent 36 à 38 degrés.

Description de l'événement :

L'épisode de fortes chaleurs perdure et s'intensifie dans le département du Gers. Les températures minimales cette nuit seront de 20 C° à 21 C°. Demain, jeudi 2 août, les températures maximales pourront atteindre les 36 C°, notamment à Toulouse.

Les jours suivants, les températures ne descendront pas en dessous de 22 C° (la nuit) et atteindront jusqu'à 37 C° (le jour).

Pas de vent, ni de précipitation attendus dans cette période.

Actions entreprises par la Préfecture :

Conformément aux dispositions du plan canicule, la préfète du Gers a informé l'ensemble des services compétents et les mairies du département de cette situation en leur demandant de renforcer la prise en compte des personnes vulnérables.

La préfète engage chacun à être très vigilant et à respecter les consignes de sécurité.

Le numéro de la plateforme téléphonique d'information « canicule » est le :

0800 06 66 66 (9h à 19h)

Pour tout renseignement complémentaire :

<http://france.meteofrance.com/vigilance/Accueil>

<http://www.gers.gouv.fr/canicule>

.../...

Rappel aux usagers concernant la canicule :

- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, signalez les auprès de leur mairie de résidence et prenez de leurs nouvelles
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour.
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.
- Buvez beaucoup d'eau plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant, et environ 1.5L d'eau par jour si vous êtes une personne âgée et mangez normalement
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h).
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.
- Limitez vos activités physiques.
- Consultez régulièrement le site de Météo France pour vous informer.

Retrouvez toutes les recommandations sanitaires :

<http://www.gers.gouv.fr/canicule>

<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>

<https://www.ars.sante.fr/>

<http://invs.santepubliquefrance.fr/>

<http://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/canicule-et-fortes-chaleurs-protégez-vous>